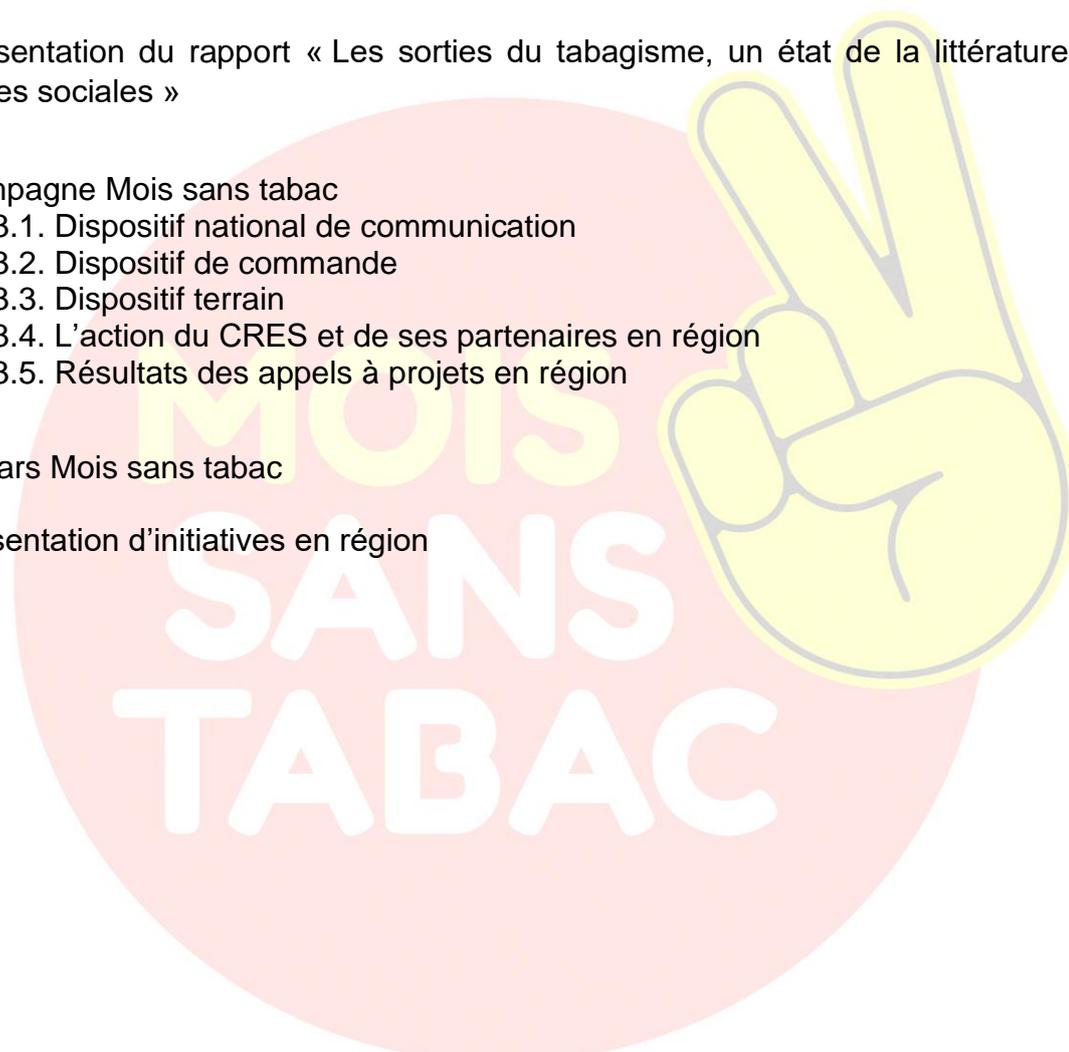


Mois sans tabac 2023
2^{ème} réunion régionale du 21 septembre 2023

Ordre du jour

1. Eléments introductifs
2. Présentation du rapport « Les sorties du tabagisme, un état de la littérature en sciences sociales »
3. Campagne Mois sans tabac
 - 3.1. Dispositif national de communication
 - 3.2. Dispositif de commande
 - 3.3. Dispositif terrain
 - 3.4. L'action du CRES et de ses partenaires en région
 - 3.5. Résultats des appels à projets en région
4. Oscars Mois sans tabac
5. Présentation d'initiatives en région



MOIS
SANS
TABAC

Contenu des échanges

1. Eléments introductifs

La réunion d'aujourd'hui fait suite à la réunion nationale organisée le 12 septembre dernier par Santé publique France à l'attention des structures régionales ambassadrices en charge du Mois sans tabac ainsi qu'aux ARS.

La 8^{ème} édition de la campagne Mois sans tabac sera lancée dès le 1^{er} octobre 2023, à l'initiative de Santé publique France et du ministère de la santé et de la prévention, en partenariat avec l'Assurance Maladie. Une campagne qui invite les fumeurs à arrêter de fumer pendant 30 jours, durée essentielle car elle multiplie par 5 les chances d'arrêter de fumer définitivement, les symptômes de manque sont largement réduits.

L'objectif de cette rencontre est de revenir sur ce qui est prévu au niveau national et détailler ce qui est proposé au niveau régional.

2. Présentation du rapport « Les sorties du tabagisme, un état de la littérature en sciences sociales »

Par Mme Rivierez, chargée de projet à l'observatoire français des drogues et des conduites addictives.

Il s'agit d'une revue de littérature en sciences sociales sur les trajectoires de sortie du tabagisme qui propose dans un premier temps de rendre compte des enquêtes qui s'intéressent aux méthodes d'aide à l'arrêt et aux professionnels de l'accompagnement au sevrage. La seconde partie du document traite des études qui analysent le poids des variables socioéconomiques sur le maintien du tabagisme et/ou le sevrage.

3. Campagne Mois sans tabac

3.1. Dispositif de communication national

Présentation du dispositif de communication de la nouvelle campagne Mois sans tabac 2023 et ses nouveautés.

La campagne 2023 reprend le message principal de celle de l'année dernière « Vous n'étiez pas seul quand vous avez commencé, vous ne serez pas seul pour arrêter ». Ce message central met l'accent sur la notion de collectivité.

Quelques nouveautés cette année, avec des partenariats divers :

- Les magasins GIFI
- Le groupe M6 et notamment l'émission la France a un incroyable talent, avec Eric Antoine comme ambassadeur
- Fun Radio et l'émission Cartman
- Des influenceurs, dont certains vont se lancer dans le défi d'arrêter de fumer.

3.2. Dispositif de commande

[Le site partenaires de Tabac Info Service](#) pour la commande d'outils Mois sans tabac ouvre le 19 septembre.

Rappel des recommandations pour passer une commande :

- ⇒ Création de compte : Il vous faudra impérativement créer un compte pour commander, et ce même si vous l'avez déjà fait lors de l'édition précédente.
- ⇒ Volume de commande : Si vous souhaitez commander davantage que les seuils autorisés par outil, n'hésitez pas à créer autant de comptes que nécessaire en utilisant des adresses mails différentes.
Avant de passer votre commande, pensez à vérifier vos stocks de l'année dernière afin d'éviter tout gaspillage. Les outils de l'année dernière restent valables.
- ⇒ Validation et confirmation de votre commande : Une fois vos outils sectionnés, pensez à bien les rajouter dans le panier. **Un mail de confirmation de votre commande vous sera automatiquement envoyé** par SPF à l'adresse mail renseignée. Attention, pensez à vérifier vos spams.
Si vous ne recevez pas de mail de confirmation, c'est que celle-ci n'a pas été prise en compte. Il faudra revérifier votre commande.
- ⇒ Adresse de livraison : Vérifiez bien l'adresse de livraison que vous aurez renseignée. Celle-ci ne sera pas modifiable une fois la commande passée.
- ⇒ Pour les grandes structures ou associations ayant différentes antennes : Préférez des commandes par antenne qu'une seule grande commande.
- ⇒ Délais de livraison : Les commandes vont être envoyées par SPF au fil de l'eau. Vous recevrez donc votre commande sous une semaine.

Les outils de l'année dernière peuvent être réutilisés cette année (le Kit reste inchangé)

Si vous souhaitez personnaliser des outils, en y apposant votre logo, ou confectionner vos propres goodies, vous devez nous faire parvenir votre projet pour validation, par Santé publique France et signer la charte d'engagement partenaire. Si vous avez déjà signé la charte les années précédentes, celle-ci est valable par tacite reconduction.

3.3. Dispositif terrain

Santé publique France renouvelle cette année son dispositif terrain, avec 2 journées d'actions par région en implantant un stand au cœur des galeries marchandes des centres commerciaux pour aller à la rencontre du public, informer, faire connaître les outils, notamment le kit et l'inscription sur Tabac Info Service, et consulter un tabacologue.

En région Paca, les 2 sites retenus pour cette année sont :

- Auchan la Seyne-sur-Mer, le 13 octobre 2023, en partenariat avec le CoDES83

- Auchan le Pontet-Avignon, en partenariat avec le Souffle 84, le 20 octobre 2023

Ces deux stands, proposeront pour les personnes qui le souhaitent, un espace confidentiel pour des entretiens avec un professionnel de santé tabacologue.

3.4. L'action du CRES et de ses partenaires en région

- ✓ Les missions et axes de travail du CRES en 2023

Le CRES poursuit ses missions d'ambassadeur auprès des professionnels de terrain pour les accompagner dans la mise en place d'actions de terrain, ainsi qu'auprès des fumeurs et de leur entourage.

Le CRES ainsi que les Codes/Codeps13, peuvent proposer un accompagnement en méthodologie de projet pour la construction et la mise en place d'actions de terrain. Ils peuvent mettre également à disposition des outils de prévention.

Nous rappelons les différents sites de communication :

- Le site Facebook [les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur #Mois Sans Tabac](#)
- Le [site Mois sans tabac](#) Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour les acteurs et partenaires de #Mois
- Le compte Instagram **moissanstabac_paca**
- La communauté de pratiques Talkspirit, avec des publications régulières d'informations sur la thématique du tabac.

- ✓ Les goodies

Cette année encore, le CRES a produit des balles antistress. Elles ont toutes été distribuées aux premiers partenaires qui en ont fait la demande.

- ✓ Formations

En partenariat avec le CRES Paca, Le réseau des comités départementaux d'éducation pour la santé (CoDES 04-05-06-83-84 et CoDEPS 13), et le Souffle 84, proposent des formations, pour renforcer les compétences des partenaires professionnels sur la prévention et l'accompagnement au sevrage tabagique. Ces formations sont financées par l'ARS Paca et sans coût pour les participants.

Voici la programmation pour cette année :

Structure de formation	Formation
CoDEPS 13	- Formation à l'entretien motivationnel, le 9 et 10 octobre 2023
CoDES 84 / Souffle 84	- Formation au repérage précoce et intervention brève, le 12 octobre, 13h30 à 17h30 - Formation à l'entretien motivationnel, le 19 octobre, 13h30 à 17h30 - Formation à la prescription de substituts nicotiques, le 9 novembre, 13h30 à 17h30
CoDES 83	- Formation à l'entretien motivationnel, le 2 et 3 octobre 2023 à la Garde
CoDES 05	- Les aides au sevrage du tabac - Prescription des traitements de substitution nicotinique / L'alimentation et le sevrage du tabac, le 7 novembre (journée) et le 14 novembre (matinée) 2023 - L'entretien motivationnel dans la démarche d'arrêt du tabac, le 23 et 24 novembre 2023
CoDES 06	- Formation à l'entretien motivationnel dans la démarche d'arrêt du tabac, le 5 et 6 octobre 2023 - Formation à la prescription de substituts nicotiques, le 16 octobre 2023

Pour prendre contact avec le comité départemental de votre territoire :

Territoire	Contact	Mail et téléphone	Téléphone
Alpes-de-Haute-Provence - 04	Virginie PAGANI	vpagani@codes04.org	04 92 32 61 69
Hautes-Alpes - 05	Marion Dorche	marion.dorche@codes05.org	04 92 53 58 72
	Alexandre NOZZI	alexandre.nozzi@codes05.org	
	Nathalie Beil	nathalie.beil@codes05.org	06.70.93.54.60
Alpes-Maritimes - 06	Chantal PATUANO	cpatuano@codes06.org	04 93 18 80 78
Bouches-du-Rhône - 13	Huguette NKURUNZIZA	documentation@codeps13.org	04 91 81 68 49
Var - 83	Elise RABOURDIN	e.rabourdin@codes83.org	04 94 89 47 98
	Camille GROSS	c.gross@codes83.org	
Vaucluse - 84	Thomas Roux	thomas.roux@codes84.fr	04 90 81 02 41
	Le Souffle 84/CMDR du Vaucluse - Clémence CAGNAT	c.cagnat@lesouffle.org	07 69 69 75 05

- ✓ Défi inter-structures :

Comme annoncé en juin, le CRES met en place cette année un défi inter-structures.

Il s'agit d'un défi lancé à l'ensemble des structures de la région Paca, pour constituer des équipes qui répondront à différentes épreuves pendant le mois de novembre lors du Mois sans Tabac.

Les objectifs sont :

- De soutenir des collègues, des patients, des usagers...qui souhaitent arrêter de fumer pendant le Mois sans Tabac
- De soutenir la campagne du Mois sans Tabac, avec un engagement collectif sur la région Paca.
- Les membres des équipes doivent faire partie d'une structure : institution, collectivité, entreprise, association (tout secteur confondu) établissement scolaire, établissement de l'enseignement supérieur, enseignement professionnel, établissement de santé...
- Les équipes peuvent être constituées de fumeurs et de non-fumeurs et des fumeurs qui ont décidé d'arrêter de fumer au 1^{er} novembre
- Les équipes peuvent être constituées de collègues, de professionnels, de patients, d'usagers, d'étudiants...

Les inscriptions seront lancées début octobre.

3.5 Résultat des appels à projets en région

- ✓ Appel à projets de l'Agence régionale de santé Paca

L'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur a lancé un appel à projets dans le cadre du Mois sans tabac, en juillet 2023.

Sur les 24 dossiers déposés, 20 ont été financés, pour un montant total de 54 412 euros

- ✓ Appel à projets de l'Assurance Maladie

A ce jour, la CNAM n'a pas encore statué sur les dossiers déposés dans le cadre de l'AAP.

Quelques remarques concernant les AAP :

- Les projets de MSP qui postulent à l'appel à projet de l'Assurance Maladie doivent proposer des actions qui ne concernent pas uniquement leur patientèle mais doivent également être destinées au public du secteur de la MSP les plus susceptibles d'être éloigné du soin. Les actions proposées doivent être construites en partenariat avec des acteurs de leur territoire (CCAS, structures d'hébergement et d'insertion...) pour recruter des bénéficiaires hors-patientèle. Il faut favoriser des actions d'aller vers

- Les projets proposés doivent pouvoir intégrer une action d'orientation des bénéficiaires pour un accompagnement/un suivi à l'issue du Mois sans tabac

4. Oscars Mois sans tabac :

Pour rappel, OSCARS, pour Observation et Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé, est une base de données en ligne d'actions, d'acteurs et d'outils d'intervention dans le domaine de la prévention et de la santé publique. Elle permet le suivi des politiques régionales de santé et peut servir d'outil de formation et d'appui en méthodologie de projet.

On y retrouve un module spécifique dédié à Mois santé tabac, mis à disposition, comme tout le reste de la base, à l'ensemble des régions de France. Il a pour objectif de recueillir de manière la plus exhaustive possible les actions mises en place en France durant l'opération.

Comme les années précédentes, les acteurs devront renseigner leurs actions dans la base. Cela se fera via « mes démarches simplifiées », à partir de début décembre.

Des guides de saisie seront mis à disposition des acteurs.

Le renseignement de cette base est important car cela permet à Santé publique France et aux ambassadeurs d'avoir des données sur les actions mises en place et réaliser le bilan annuel.

5. Présentation d'initiatives en région :

Présentation des actions mises en place dans le service d'addictologie et de santé mentale adulte du Pr Lançon, AP-HM.

Prendre connaissance du projet

Annexe 2 : Synthèse des projets ayant obtenu un accord de financement de la Cnam au titre de l'appel à projets « mois sans tabac 2022 » sur le FNLCA

Dépt	Intitulé projet + promoteur	Résumé projet
04	« Mois sans tabac » par le Lycée les Iscles	<p>1) ACTIONS DE VISIBILITE, SENSIBILISATION ET DE RECRUTEMENT DES FUMEURS A « MOI(S) SANS TABAC »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relais de la campagne et recrutement des élèves/étudiants fumeurs sur réseau sociaux du lycée. - Création d'affiches personnalisées avec le matériel de communication « Mois sans tabac ». - Promotion du « Mois sans tabac » à l'entrée du lycée avec mise en place d'une oriflamme personnalisée et une grande banderole. <p>2) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ARRET DU TABAC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de 3 ateliers motivationnels - Consultation d'arrêt du tabac à la demande des élèves et prescription avec autorisation parentale pour les mineurs si besoin par l'infirmière scolaire formée à la prescription des TNS.
	« Mois sans tabac » par la MSP la Vista	<p>1) ACTIONS DE VISIBILITE, SENSIBILISATION ET DE RECRUTEMENT DES FUMEURS A « MOI(S) SANS TABAC »</p> <p>Campagne de communication au sein de la MSP et via ses partenaires locaux dont PS intervenant auprès des publics précaires.</p> <p>2) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ARRET DU TABAC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien individuel pour de l'accompagnement au sevrage, évaluer la motivation, prescription des TNS. <p>A l'issu de la réalisation d'un bilan individuel, intégration des usagers dans le programme d'accompagnement composé de 5 séances :</p> <p>Séance 1 : Les effets du tabac sur le corps animé par une infirmière ou tabacologue. Remise de fiche sur les bénéfices à l'arrêt du tabac.</p> <p>Séance 2 : Balance motivationnel, émotionnel et gestion du stress : évaluation de la motivation du groupe animé en duo par une psychologue et patient expert. + atelier</p> <p>Séance 3 : la nutrition adaptée à l'arrêt du tabac animé par une diététicienne.</p> <p>Séance 4 : sensibilisation sur l'effet d'une activité sportive régulière animée par un médecin et co-animée avec un coach de la maison sport santé. + atelier</p> <p>A l'issu de ce programme un kit d'accompagnement « mois sans tabac » sera remis à l'ensemble des participants ainsi qu'une distribution gratuite de TNS pour 1 mois d'arrêt.</p>
05	"Sensibilisation et séances d'aide à l'arrêt du tabac" par la Ligue contre le cancer des Hautes-Alpes	<p>1) ACTIONS DE VISIBILITE, SENSIBILISATION ET DE RECRUTEMENT DES FUMEURS A « MOI(S) SANS TABAC »</p> <p>9 stands d'information et de recrutement animés par un médecin bénévole et une chargée de communication dans différents lieux stratégiques du département durant le mois d'octobre (IUT de Gap, CFA de Gap, Marché hebdomadaire de Gap, Pôle emploi, Grande ou moyenne surface de Gap, Hôpital d'Embrun, Hôpital de Laragne, Hôpital de Briançon, Hôpital de Gap) + communication digitale</p> <p>2) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ARRET DU TABAC</p> <p>35 séances individuelles d'aide à l'arrêt du tabac durant le mois de novembre réalisées par un médecin bénévole avec une première consultation sous forme d'entretien motivationnel et une seconde consultation de suivi et d'orientation.</p>
06	« Se libérer du tabac pour se retrouver soi-même » par le Centre d'Examen de Santé de l'Assurance maladie	<p>1) ACTIONS DE VISIBILITE, SENSIBILISATION ET DE RECRUTEMENT DES FUMEURS A « MOI(S) SANS TABAC »</p> <p>Action 1.1 : Repérage lors des consultations individuelles pour proposer les actions de Novembre</p> <p>Action 1.2 : Amorcer la démarche par des ateliers collectifs 2h animés par médecin responsable</p> <p>2) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ARRET DU TABAC</p> <p>Action 2.1 : Consultations individuelles</p> <p>Consultations individuelles avec un médecin tabacologue. Si besoin, pour les personnes accompagnées ayant un IMC > 30, consultations individuelles et/ou ateliers avec une diététicienne. Cette action peut inclure la distribution gratuite de TNS aux fumeurs accompagnés</p> <p>Action 2.2 : Suivi du consultant par un accompagnement médical de suivi à 1 mois avec nouvelle évaluation du niveau de dépendance et renouvellement gratuite de TNS. Orientation si besoin vers le médecin traitant ou tabacologue.</p>
13	La MSP D'ALLAUCH soutient ceux qui ont décidé d'arrêter (SISA)	<p>1) ACTIONS DE VISIBILITE, SENSIBILISATION ET DE RECRUTEMENT DES FUMEURS A « MOI(S) SANS TABAC »</p> <p>Ateliers pédagogiques collectifs animés par des professionnels de santé.</p> <p>2) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ARRET DU TABAC</p> <p>Séances Éducatives destinées à produire une émulation durable du sevrage tabagique.</p>

	"Améliorer la promotion de la campagne Moi(s) sans tabac auprès des professionnels de santé libéraux et des publics en situations de précarité ou atteints de maladies chroniques et favoriser l'arrêt du tabac" par Apport Santé	<p>1) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ARRET DU TABAC</p> <p>6 ateliers collectifs animés par un(e) IDEL tabacologue à l'attention de publics précaires ou éloignés du soin et/ou porteur de pathologies chroniques.</p>
	« Jeunes sans tabac » par le CSJA	<p>1) ACTIONS DE VISIBILITE, SENSIBILISATION ET DE RECRUTEMENT DES FUMEURS A « MOI(S) SANS TABAC » Standards et ateliers collectifs de recrutement à l'action</p> <p>2) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ARRET DU TABAC Entretiens motivationnels, consultations médicale et coaching téléphonique</p>
83	« un mois sans tabac et pourquoi pas l'arrêt définitif, la MSB vous soutient ! » par la Maison de Santé Beaussétane SISA	<p>1) ACTIONS DE VISIBILITE, SENSIBILISATION ET DE RECRUTEMENT DES FUMEURS A « MOI(S) SANS TABAC » Campagne de communication au sein de la MSB et de ses partenaires locaux</p> <p>Ateliers à la préparation au sevrage : 3 séances collectives de 2 h par groupe de 10 personnes par un addictologue d'Avastofa.</p> <p>2) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ARRET DU TABAC Proposition de consultation IDE d'une heure d'analyse de la consommation. Proposition d'un plan de sevrage, distribution possible de TNS. Ateliers collectifs de 2 h par groupe de 10 personnes avec un addictologue. Bilans nutritionnels par une diététicienne pour 20 participants identifiés en surpoids, en obésité ou par crainte de le devenir suite à l'arrêt du tabac ou avec des comorbidités. Prévision de 5 consultations individuelles de suivi menées par un médecin pour 15 personnes (priorisées sur les résultats des bilans nutritionnels) afin de les encourager à continuer le sevrage.</p>
84	« MOIS SANS TABAC » par MSP BEDARRIDES	<p>1) ACTIONS DE VISIBILITE, SENSIBILISATION ET DE RECRUTEMENT DES FUMEURS A « MOI(S) SANS TABAC »</p> <p><u>Action 1.1 : Sensibiliser le maximum de fumeur à l'arrêt du Tabac</u> Organiser une rencontre entre les divers partenaires, intervenants aux diverses actions mois dans tabac (Septembre) Mobiliser l'ensemble des réseaux locaux (réseaux communales et commerçantes – réseaux sociaux –centre sociale) (Septembre à octobre) Diffuser les supports des informations auprès de l'ensemble des membres de la maison de santé et de la commune en vue de la campagne de novembre (Septembre à début novembre) Afficher et distribuer les supports de la campagne de prévention au mois sans tabac (affiche et flyer) (Septembre à fin novembre)</p> <p><u>Action 1.2 : Recruter les fumeurs pour l'action Mois sans Tabac</u> Mettre en place un planning de recrutement des personnes souhaitant arrêter le tabac (Septembre à début novembre) Inscrire les personnes aux ateliers collectifs prévus (Octobre à novembre)</p> <p>2) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ARRET DU TABAC</p> <p><u>Action 2.1 : Accompagner des patients fumeurs par des consultations collectives</u> Ateliers collectifs (10 pers) animés par un addictologue de Souffle 84.</p> <p><u>Action 2.2 : Accompagner des patients fumeurs en proposant si besoin une consultation diététique en cas de surpoids ou d'obésité (novembre)</u> Consultations individuelles avec une diététicienne (max 15).</p> <p><u>Action 2.3 : Accompagner les fumeurs en proposant des consultations individuelles par une infirmière formée à la Tabacologie (novembre)</u></p> <p><u>Action 2-4 : Permettre une prise en charge post Moi(s) sans tabac dans la continuité de la démarche</u> Orientation des patients vers tabac info service, distribution d'une liste de tabacologues , relais au médecin traitant avec compte rendu de la prise en charge.</p>

<p>« Mois sans tabac 2022 MSP de Cadenet » par MSP Cadenet</p>	<p>1) ACTIONS DE VISIBILITE, SENSIBILISATION ET DE RECRUTEMENT DES FUMEURS A « MOI(S) SANS TABAC »</p> <p>Action 1.1: Informer et recruter les Professionnels de Santé (PS) et organiser la formation des PS volontaires en partenariat avec le « souffle 84 » et les autres MSP. Action 1.2: Informer et recruter des partenaires pour diffuser l'information auprès des publics ciblés (Mairies, CCAS, épicerie solidaire, autres PS des communes voisines, CPTS Santelub...) Action 1.3: Création des maquettes, Information et diffusion du programme de « Mois sans tabac » et informer notamment des dates et lieux des stands, + information des partenaires sur les actions d'accompagnement des fumeurs volontaires Action 1.4: Sensibiliser à l'arrêt du Tabac et recruter les fumeurs à "Mois sans Tabac" : animation de stands d'information et de recrutement des fumeurs à mois sans tabac.</p> <p>2) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ARRET DU TABAC</p> <p>Action 2.1: Atelier de Groupe « préparation au sevrage tabagique » animé par un addictologue (Souffle 84) Action 2.2: Accompagnement des patients fumeurs par des consultations individuelles. Une distribution gratuite de TNS pourra être effectuée à l'issue des consultations individuelles. Action 2.3: Atelier de Groupe « bilan, prévention des rechutes / accompagnement des patients pour l'après Mois sans tabac » animé par un addictologue (souffle 84). 2 ateliers collectifs de 2h animés par un médecin addictologue</p>
<p>« MOI(S) SANS TABAC 2022 » par MSP Cavaillon</p>	<p>1. ACTIONS DE VISIBILITE, DE SENSIBILISATION ET DE RECRUTEMENT DES FUMEURS A MOI(S) SANS TABAC</p> <p>Action 1.1 : Sensibiliser le maximum de fumeurs à l'utilité d'arrêter leur consommation de tabac</p> <p>Diffusion et information de l'action Mois sans tabac auprès des professionnels de santé de la MSP et de l'ASV par le biais d'une formation initiale et l'envoi de mails. Commande au préalable d'affiches, flyers auprès de Santé Publique France et Tabac info service. Distribution aux professionnels de santé. Sensibilisation à l'arrêt du Tabac et recrutement les fumeurs à « mois sans Tabac » à l'aide d'une campagne d'affichage dynamique et pertinente avec mise à disposition de flyers d'information sur un stand à l'entrée de la MSP.</p> <p>Action 1.2 : Recruter les fumeurs pour l'action Moi(s) sans tabac</p> <p>Repérage et ciblage des patients concernés et intéressés par la campagne du mois sans tabac lors des consultations médicales, paramédicales, ASALEE et prise de contact avec la secrétaire médicale pour les modalités.</p> <p>2. ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ARRET DU TABAC</p> <p>Action 2.1 : Accueillir et accompagner des personnes souhaitant arrêter de fumer (Novembre)</p> <p>Organisation du planning de consultation durant le mois de novembre avec prise de rdv Accompagnement des patients fumeurs par des consultations individuelles avec proposition de consultation, de suivi et d'analyse des freins éventuels (prise de poids)</p> <p>Action 2.2 : Accompagner les fumeurs par un atelier collectif et de partage d'expériences (Novembre)</p> <p>Accompagnement des fumeurs par un atelier collectif d'échanges et de partage avec des anciens fumeurs qui ont participé au Mois sans tabac en 2021. Analyse et échange du ressenti physique et psychologique dû au sevrage tabagique.</p>
<p>« MOI(S) SANS TABAC » par MSP Le Pontet</p>	<p>1. Actions de visibilité, de sensibilisation et de recrutement des fumeurs à Moi(s) sans tabac</p> <p>Action 1.1 : Sensibiliser le maximum de fumeurs à l'utilité d'arrêter leur consommation de tabac</p> <p>Action 1.1.1 Diffusion et information de l'action Mois sans tabac auprès des professionnels de santé de la MSP et de l'ASV par le biais d'une formation initiale et l'envoi de mails. Commande au préalable d'affiches, flyers auprès de Santé Publique France et Tabac info service. Distribution aux professionnels de santé.</p> <p>Action 1.1.2 Sensibilisation à l'arrêt du Tabac et recrutement les fumeurs à « mois sans Tabac » à l'aide d'une campagne d'affichage dynamique et pertinente avec mise à disposition de flyers d'information sur un stand à l'entrée de la MSP.</p> <p>Action 1.2 : Recruter les fumeurs pour l'action Moi(s) sans tabac</p> <p>Action 1.2.1 Repérage et ciblage des patients concernés et intéressés par la campagne du mois sans tabac lors des consultations médicales, paramédicales, ASALEE et prise de contact avec la secrétaire médicale pour les modalités.</p> <p>2. Actions d'accompagnement à l'arrêt du tabac</p> <p>Action 2.1 : Accueillir et accompagner des personnes souhaitant arrêter de fumer (Novembre)</p> <p>Action 2.2.1 : Organisation du planning de consultation durant le mois de novembre avec prise de rdv</p> <p>Action 2.2.2: Accompagnement des patients fumeurs par des consultations individuelles avec</p>

	<p>proposition de consultation, de suivi et d'analyse des freins éventuels (prise de poids)</p> <p>Action 2.2 : Accompagner les fumeurs par un atelier collectif et de partage d'expériences (Novembre)</p> <p>Accompagnement des fumeurs par un atelier collectif d'échanges et de partage avec des anciens fumeurs qui ont participé au Mois sans tabac en 2021. Analyse et échange du ressenti physique et psychologique dû au sevrage tabagique.</p>
<p>« Projet « moi(s) sans tabac 2022 » par MSP Gadagne</p>	<p>1. Actions de visibilité, de sensibilisation et de recrutement des fumeurs à Moi(s) sans tabac</p> <p>Action 1.1: Réunion d'information des professionnels pour sensibiliser à l'arrêt du Tabac et recruter les fumeurs à "mois sans Tabac »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rappel du contexte et objectifs du « moi(s) sans tabac - Afin de réaliser au mieux et préparer le recrutement et les entretiens individuels les professionnels de la MSP et extérieurs seront formés par l'association souffle du 84 au sevrage du tabac. - Distributions de flyers-affiches et kit d'entretiens <p>Action 1.2: Sensibiliser à l'arrêt du Tabac et recruter les fumeurs à "mois sans Tabac" à destination des patients et habitants de la commune</p> <p>La MSP organisera un concours de dessin à destinations des enfants. Le dessin gagnant sera utilisé pour la réalisation de l'affiche de mois d'octobre. Cette première action sera relayée dans le bulletin municipal de la commune et affiché à l'entrée des deux écoles du village</p> <p>Action 1.3: Recruter les fumeurs à « moi(s) sans tabacs avec un engagement sur l'honneur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérage et ciblage des patients lors des consultations médicales, paramédicales, rendez-vous... - Remise nominative et en mains propres des kits « moi(s) sans tabac au patient fumeur par le professionnel qui s'engage à le recevoir en entretien individuel - Remise en complément du kit « un bon de prise en charge » pour une consultation de diététique si le patient en ressent le besoin <p>2. Actions d'accompagnement à l'arrêt du tabac</p> <p>Action 2.1 : Accompagnement des patients fumeurs par des consultations individuelles</p> <p>Action 2.2 : Accompagnement des patients fumeurs par des ateliers collectifs aminé par l'association souffle 84</p>
<p>« Le "Mois sans tabac" 2022 à la Maison de Santé de Rasteau » par MSP Rasteau</p>	<p>1. Actions de visibilité, de sensibilisation et de recrutement des fumeurs à Moi(s) sans tabac</p> <p>Action 1.1 : Sensibiliser le maximum de fumeur à l'arrêt du Tabac</p> <p>Organiser une réunion d'information destinées aux PS de la MSP et extérieurs en proposant un temps de formation au sevrage tabac en partenariat avec le souffle 84 et le CODES 84 et remise de flyer (Septembre)</p> <p>Sensibiliser les patients au sevrage tabagique en affichant dans la MSP et chez les PS extérieurs les supports adaptés et personnalisés type santé publique (CRES PACA)</p> <p>Organiser un ciné débat à Vaison-la-Romaine (Septembre à fin novembre)</p> <p>Action 1.2 : Recruter les fumeurs pour l'action Mois sans Tabac</p> <p>Distribuer un flyer personnalisé de la MSP (1 coupon de pec IDE Asalée et 1 coupon de PEC Diététicienne) et les kits Mois sans Tabac lors des consultations des PS et les inscrire sur les plages horaires réservées (Septembre à début novembre)</p> <p>2. Actions d'accompagnement à l'arrêt du tabac</p> <p>Action 2.1 : Accompagner des patients fumeurs par des consultations individuelles</p> <p>Animer des ateliers individuels au sevrage (novembre) par médecin et IDE ASALEE</p> <p>Action 2.2 : Accompagner des patients fumeurs par deux ateliers collectifs et partage d'expérience entre les patients co-animé avec l'IDE Asalée et l'association souffle 84 (novembre)</p> <p>Action 2.3 : Accompagner les fumeurs en proposant des consultations individuelles diététiques après évaluation de l'IDE asalée et des MG (novembre)</p> <p>Action 2-4 : Consultations par un psychologue conventionné après évaluation d'une IDE par le biais de la prescription médicale [consultations prises en charge dans le cadre du dispositif national « MonPsy » (c'est-à-dire, sur adressage d'un médecin et réalisées par un psychologue conventionné avec l'Assurance maladie). Ces séances ne peuvent pas faire l'objet de dépassement d'honoraires.]</p>
<p>« MOIS SANS TABAC » par MSP SORGUES</p>	<p>1. Actions de visibilité, de sensibilisation et de recrutement des fumeurs à Moi(s) sans tabac</p> <p>Action 1.1 : Sensibiliser le maximum de fumeur à l'arrêt du Tabac</p> <p>Organiser une rencontre entre les divers partenaires, intervenants aux diverses actions mois dans tabac (Septembre)</p> <p>Mobiliser l'ensemble des réseaux locaux (réseaux communales et commerçantes – réseaux sociaux –centre sociale) (Septembre à octobre)</p> <p>Diffuser les supports des informations auprès de l'ensemble des membres de la maison de santé et de la commune en vue de la campagne de novembre (Septembre à début novembre)</p> <p>Afficher et distribuer les supports de la campagne de prévention au mois sans tabac (affiche et flyer) (Septembre à fin novembre)</p> <p>Action 1.2 : Recruter les fumeurs pour l'action Mois sans Tabac</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un planning de recrutement des personnes souhaitant arrêter le tabac

	<p>(Septembre à début novembre) - Inscrire les personnes aux ateliers collectifs prévus (Octobre à novembre) 2. Actions d'accompagnement à l'arrêt du tabac Action 2.1 : Accompagner des patients fumeurs par des consultations collectives Organisation de trois ateliers collectifs animés par un addictologue de Souffle 84 pour 10 pers au sevrage (novembre) Action 2.2 : Accompagner des patients fumeurs en proposant si besoin une consultation individuelle avec une diététicienne en cas de surpoids ou d'obésité (novembre) Action 2.3 : Accompagner les fumeurs en proposant des consultations individuelles par une IDE formée à la Tabacologie (novembre) Action 2-4 : Permettre une prise en charge post Moi(s) sans tabac dans la continuité de la démarche Orientation des patients vers tabac info service, distribution d'une liste de tabacologues , relais au médecin traitant avec compte rendu de la prise en charge.</p>
<p>« Moi(s) sans Tabac MSP Vedène » par MSP Vedène</p>	<p>1. Actions de visibilité, de sensibilisation et de recrutement des fumeurs à Moi(s) sans tabac Action 1.1 : Sensibiliser le maximum de fumeurs à l'utilité d'arrêter leur consommation de tabac. Diffuser des informations à l'aide de supports auprès de l'ensemble des membres de la Maison de Santé et de la commune en vue de la campagne de novembre. (Dès à présent jusqu'à la campagne) Organisation de rencontres avec les partenaires (Souffle 84) et intervenants des diverses actions Moi(s) sans tabac. (A partir du mois de juin jusqu'à l'action) Mobilisation de l'ensemble des réseaux locaux (municipalité et association des commerçants – réseaux sociaux – CCAS) (A partir du mois de juin jusqu'à l'action) Affichage et distribution des supports de la campagne de prévention Moi(s) sans tabac (affiches et flyers) (A partir du mois de septembre jusqu'à l'action) Formation des professionnels de santé à l'aide au sevrage tabagique (Pendant le mois de septembre) Action 1.2 : Recruter les fumeurs pour l'action Moi(s) sans tabac Etablir un planning de consultations pour le mois de novembre. Permanence d'1 journée par semaine pendant le mois de Novembre, pour sensibiliser à l'arrêt du tabac. 2. Actions d'accompagnement à l'arrêt du tabac : Action 2.1 : Accueillir et accompagner des personnes souhaitant arrêter de fumer (Novembre) Permanence d'accueil, d'orientation et de sensibilisation, tenue par un professionnel de santé volontaire formé (Pendant le mois de novembre) Action 2.2 : Augmenter le nombre d'arrêts du tabac (Novembre) Consultations individuelles d'aide au sevrage tabagique par IDE Asalee (Chaque lundi de novembre pour les IDE Asalee) Consultations individuelles avec une diététicienne Consultations individuelles avec une psychologue (formation tabacologue exigée) Action 2.3 : Permettre une prise en charge post-Moi(s) sans tabac dans la continuité de la démarche (Décembre) Ateliers collectifs de suivi du sevrage à 1 mois, animés par les IDE Asalee Suivis en entretien individuel par les pharmaciens en officine (3 entretiens/suivi) Orientation des patients vers Tabac info service, relais aux médecins traitants</p>